




Page 7

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe**

R  
M



**\*18108889\***

Déposé au greffe du tribunal de commerce de Liège, division Dinant, le

**JUL. 2018**

~~Le greffier~~      ~~Greffier~~

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2018 - Annexes du Moniteur belge

**Dénomination : CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des Combattants, 1 à 5620 Florennes

N° d'entreprise : 418528175

**Objet de l'acte : Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 17 mai 2018 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.**

**EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 mai 2018**

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

- Réélire aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de quatre ans :

- M. Philippe Burnet, demeurant à 5600 Philippeville, avenue des Sports n° 7 ;
- M. Mutien-Marie Gilmard, demeurant à 5590 Leignon, rue de la Gare n° 144 ;
- M. Antoine du Fontbaré de Fumal, demeurant à 5620 Rosée, rue Pont de la Cour n° 13/a ;
- M. Thierry Knoops, demeurant à 6110 Montignies-le-Tilleul, rue des Bruyères n° 31 ;
- M. François de la Kethulle de Ryhove, demeurant à 5620 Rosée, rue Pont de la Cour n° 13/b ;
- M. Alain Capart, demeurant à 5600 Romedenne, rue Fontaine Saint-Pierre n° 2 ;

tous prénommés, lesquels déclarent accepter cette fonction. Leur mandat est gratuit.

Florennes, le 07 juin 2018

François de la KETHULLE de RYHOVE,  
Administrateur

Mutien-Marie GILMARD,  
Président